REPUBLIQUE DU BENIN

PREMIER MINISTRE CHEF DU GOUVERNEMENT

DECRET N° 90-113 du 21 juin 1990

chargeant Monsieur Jean Florentin FELIHO, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale de l'intérim du Premier Ministre et du Ministre de la Défense Nationale pour compter du 22 juin 1990.

## LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT.

- VU l'ordonnance n° 90-001 du 1er mars 1990 portant abrogation de l'ordonnance n° 77-32 du 9 septembre 1977 promulguant la Loi Fondamentale du 26 août 1977 de la République Populaire du Bénin,
- VU l'ordonnance n° 90-003 du 1er mars 1990 portant nouvelle dénomination de l'Etat.
- VU le Décret n° 90-43 du 1er mars 1990 portant nomination du Premier Ministre,
- VU le Décret n° 90-53 du 14 mars 1990 portant composition du Gouvernement **de**<sup>2</sup>. Transition:

## DECRETE

Article 1er. - Pendant la durée de la mission à l'extérieur du Territoire National de Monsieur le Premier Ministre et Ministre de la Défense Nationale, Monsieur Jean Florentin FELIHO, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale est chargé d'assurer l'intérim.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à Cotonou, le 24 juin 1990

par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement et Ministre de la Défense Nationale,

Nicéphare SCGLO

Ampliations: PR 4 - PM 4 - HCR 4 - SGG 4 - MDN 4 - MISPAT 4 - AUTRES MINISTERES 13 - PREFETS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - BN-DAN 2 - CPC 2 - PPC 2 - GRDE CHANC 1 - ONEPI 1 - JORB 1 - UNB-FASJEP 2 - BC 1 - IGE 3.